

Image not found or type unknown



Dettes des parents doit t'on payer

Par **cathy63**, le **01/04/2009** à **16:43**

il y a 13 ans mon père est décédé donc un de mes frères a pris ma mère chez elle et lui a tout dépenser son argent ! aujourd'hui elle est très malade et ses jours sont a compter .mon frère la placé sous tutelle et ma mère est couverte de dettes .comment faire pour ne pas payer ses dettes alors que c'est mon frère qui l'emmenai dans les organismes de crédit ! pour son décès je veux bien payer les frais d'obsèque mais pas ses dettes .
aidez moi svp ! je suis seule a élever mes deux filles

cathy